

Rappelant les paroles célèbres de l'historique prière de Drake, nous pouvons nous-mêmes nous écrier :

Quand vous permettez à vos serviteurs d'entreprendre de grandes choses, permettez aussi que nous comprenions que ce n'est pas le commencement, mais la continuation jusqu'à sa pleine réalisation qui nous apporte la vraie gloire.

L'hon. R. B. HORNER: Honorables sénateurs, comme l'ont déclaré les leaders des deux côtés du Sénat, nous pouvons en toute liberté exprimer nos vues sur la question dont nous sommes actuellement saisis. Je pense bien que tous les honorables sénateurs savent déjà quelle sera mon attitude. Dès 1916, je pense, ou au début de 1917, j'étais candidat à l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Par tout le pays, on discutait alors la question de savoir s'il serait nécessaire de recourir à la conscription. Or, au cours d'une réunion à laquelle j'adressais la parole, on me demanda ce que j'en pensais. J'ai répondu que l'Assemblée législative d'une province ne pouvait aucunement s'occuper de cette question. Les auditeurs voulaient tout de même connaître ma propre opinion, de sorte que je leur dis ceci: "Je vous avouerai franchement qu'à mon avis il n'y a qu'un bon moyen de lever une armée et c'est le service sélectif." Je n'ai jamais depuis modifié mon opinion, nonobstant la déclaration faite par M. Meighen après la dernière guerre sur ce que lui semblait devoir être l'attitude du parti conservateur. Je n'ai jamais approuvé l'opinion qu'il a exprimé alors, et je ne pense pas qu'un bien grand nombre de Canadiens aient partagé son avis. Je m'oppose à ce qu'il a proposé pour des raisons qui sont exactement les mêmes que celles qui me font rejeter le volontariat.

Certains amis du gouvernement ont laissé entendre que des influences s'emploient à empêcher les soldats enrôlés en vertu de la L.M.R.N. de se présenter à l'enrôlement volontaire pour le service outre-mer. D'aucuns semblent se demander pourquoi on n'a pas répondu avec plus d'empressement à l'appel lancé par le premier ministre. Pour ma part, je pense que s'il était père de famille, il n'aurait jamais fait un tel appel, et je ne suis pas le seul de cet avis. Vu que je viens de la circonscription même du premier ministre, je trouve nécessaire de porter beaucoup d'intérêt à toutes les déclarations spéciales qu'il lui arrive de faire. Aussi bien, ai-je écouté très attentivement l'appel qu'il a lancé à la radio en faveur de volontaires pour les renforts destinés à notre armée outre-mer. Le lendemain matin, je me suis rendu auprès du président de l'une des associations libérales qui a toujours été un fervent organisateur de ce parti et je lui ai demandé:

L'hon. M. LAMBERT.

"Que pensez-vous du discours que le premier ministre a prononcé hier soir?" Il m'a répondu: "Il eût été bien préférable qu'il n'eût pas parlé du tout, oui bien préférable". Ce fut aussi mon opinion.

Je voudrais dire un mot de la façon dont on a traité les étudiants de nos universités. Les examens sont difficiles et, si un élève n'obtient pas un certain pourcentage, on transmet son nom aux autorités militaires qui se jettent sur lui. Il est loin du foyer et on le supplie de se conduire en homme. Les honorables sénateurs savent bien qu'un jeune garçon de dix-neuf ans n'est pas un homme. Le premier ministre et son cabinet composé d'hommes d'âge mûr qui ont été élus de façon démocratique, prennent la responsabilité de nous imposer jusqu'à la limite, mais quand il s'agit de la si importante question du service militaire, ils demandent à un jeune garçon de faire son devoir comme un homme et ils le mettent dans une position des plus embarrassantes. Mon fils fait partie de la Marine depuis huit mois et il n'est âgé que de dix-neuf ans. Je devrais peut-être ajouter qu'il a réussi ses examens à l'université, de sorte que personne ne l'a poussé à s'enrôler. Il a passé quelque temps avec moi à l'hôtel où j'ai réussi à obtenir un lit pour lui, et il se tournait dans son lit et parlait dans son sommeil tout comme il faisait quand il était enfant. Cela me rappelle ce que m'avait dit le regretté sénateur Taylor. Pendant la dernière guerre, il faisait partie de l'autre Chambre et il invita ses collègues à se rendre avec lui au camp du parc Lansdowne après minuit. Il dit: "Ces gars sont braves le jour, mais la nuit on les entend rêver tout haut et appeler leurs mères. Des hommes d'âge mûr qualifient d'hommes ces jeunes gens, mais compte tenu de leur âge, il est physiquement impossible qu'ils le soient".

Je prétends qu'une fois la guerre déclarée, le Service sélectif national constitue le seul moyen efficace d'obtenir des hommes. Ainsi, ces jeunes gens n'ont pas à se demander où réside leur devoir; la question est réglée pour eux et il est juste qu'elle le soit.

Je partage entièrement l'avis exprimé dans un éditorial que publiait hier le *Citizen* d'Ottawa:

Le volontariat au Canada a amené la fleur de la jeunesse canadienne à s'enrôler dans les services combattants, mais elle a permis aux défaits et aux mécontents de rester chez eux. Les volontaires se seraient présentés d'aussi bon gré en réponse à l'appel de la nation par voie de mobilisation sélective, comme ont répondu les hommes aptes du Royaume-Uni et des États-Unis.

Qui est responsable d'ennuis à cette étape avancée de la guerre? En adressant la parole à une assemblée de Doukhobors à quelques milles de mon village, le premier ministre a laissé l'impression que seuls les méchants con-